

Mesa interinstitutionnel Pro BICE - Chili

ACCORD DE COOPERATION pour la dignité et les droits des enfants et des jeunes

A Santiago du Chili, le 19 octobre 2012, toutes les institutions signataires de ce document partagent les valeurs et principes suivants :

- **Poursuivant** L'engagement historique de l'Eglise catholique en faveur des droits de l'Homme;
- **Inspirées de l'Evangile de Jésus-Christ et de la mission de l'Eglise latino-américaine** qui nous invite à promouvoir la reconnaissance de l'enfance comme un secteur décisif et à protéger sa dignité et ses droits naturels inaliénables (Aparecida, 441, c et d);
- **Conscientes** de l'importance qu'implique rénover la promesse de la dignité pour des milliers d'enfants et jeunes qui grandissent sous l'aile d'institutions catholiques, au travers du service éducatif, pastoral ou promotionnel;
- **Sachant** qu'aucune organisation ou institution ecclésiastique peut faire à elle seule tout ce qui est nécessaire pour promouvoir les droits des enfants et des jeunes;
- **Assumant** le rôle qui nous revient comme promoteurs de rencontres et de dialogues entre les multiples acteurs sociaux qui veillent pour le bien-être et le droit des enfants et des jeunes;
- **Incorporant** les quatre principes généraux de la Convention des Droits de l'Enfant pour guider notre travail : non-discrimination, intérêt supérieur de l'enfant, survie et développement et participation;
- **Reconnaissant et relayant** les rôles de la famille comme garantie interrelationnelle, les institutions comme garantes coresponsables et l'Etat comme garante principale.

Nous déclarons que nous avons accordé :

Premier

Renouveler et adhérer à l'engagement contracté en 2009 dans le contexte du vingtième anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant, convoqué par "l'Appel mondial pour une Nouvelle Mobilisation pour l'Enfance", promu par le Bureau international catholique de l'Enfance (BICE).

Deuxième

Nous former en tant que "Mesa interinstitutionnel Pro BICE - Chili" (ci-dessous Mesa Pro BICE) qui regroupera et articulera des institutions de notre pays liées à l'Eglise catholique ayant comme objet de faire progresser la société chilienne depuis notre identité et notre vision du monde vers le respect de la dignité et des droits de chaque enfant et jeune. Tout ceci en accord avec le Bureau international catholique de l'Enfance (BICE).

Troisième

Donner priorité aux lignes suivantes du plan d'action du Conseil Pro BICE - Chili :

1. Travailler pour la dignité et les droits de l'enfant et de l'adolescent en promouvant une culture de droit et des stratégies inter- et intergénérationnelles pour exercer au mieux les droits de l'Homme de l'Enfance et de la Jeunesse du vingt-et-unième siècle.
2. Développer des propositions qui tendent à améliorer la législation et les politiques publiques relatives à la dignité et aux droits des enfants et des adolescents.
3. Susciter le dialogue et promouvoir la rencontre avec d'autres personnes et organisations qui ont déjà de l'expérience en matière de la dignité et des droits des enfants et des adolescents afin de travailler ensemble pour atteindre les objectifs fixés.
4. Promouvoir la mise en œuvre de mesures concrètes destinées à renforcer dans la pratique de nos institutions l'adoption de plein droit des accords internationaux, des dispositions légales et des recommandations en la matière.
5. Susciter le dialogue et la réflexion à l'intérieur de l'Eglise sur les manières de faire de la promesse évangélique, qui porte particulièrement sur les enfants et les jeunes.
6. Convoquer d'autres institutions catholiques pour qu'elles joignent cette initiative et pour connaître les actions et les programmes qu'elles mettent en oeuvre pour profiter de l'expérience qu'elles ont acquise.

Quatrième

Générer, mettre en œuvre et évaluer un plan stratégique de la Mesa Pro BICE - Chili qui comportera les lignes d'actions établissant des objectifs avec des buts précis, des indicateurs et des plans à réaliser et en s'assurant de la participation des enfants et des adolescents.

Cinquième

Nous nous engageons en tant qu'institutions signataires de cet accord à :

1. incorporer progressivement dans notre planification institutionnelle les critères de la perspective des droits au travail avec les enfants et les adolescents.
2. Assurer la participation d'un(e) professionnel(le) qui représenterait l'institution lors des réunions et autres instances nécessaires pour assurer la continuité du travail de la Mesa Pro BICE - Chili.
3. Entériner chaque année le soutien que chaque institution apporte en fonction de ces capacités à la Mesa Pro BICE - Chili en précisant des aspects tels :
 - apports en ressources humaines, matérielles, économiques et d'infrastructure;
 - diffusion et réalisation de campagnes et d'activités de sensibilisation pour les enfants, les adolescents et leurs familles;
 - participation active d'enfants et d'adolescents aux événements organisés par la Mesa Pro BICE - Chile;
 - validation de matériel conçu par la Mesa Pro BICE - Chile au sein des instances éducatives ou promotionnelles des institutions;
 - partager les produits obtenus par les institutions (protocoles, codes de conduite, matériel pédagogique, etc.).

Sixième

Rendre publics les accords et décisions de la Mesa Pro BICE - Chile grâce à la publication d'actes publics qui comprendront les plans et les modes d'évaluation.

Septième

Cet accord de coopération commence à la date de signature du présent accord et durera jusqu'au 31 décembre 2015, date à laquelle il sera révisé afin de le renouveler ou de le résilier. Les soussignés ont pris connaissance de ce qui précède et y souscrivent,

Nom	Institution	Courriel
Carmen Serrano Navarro	BICE – Red regional Bice- América Latina y el Caribe	carmen.serrano@bice.org
Hno. Israel José Nery	Hermanos La Salle	provincial@la.salle.cl stgoamurrio@gmail.com
P. Andrés Moro	Vicaría de Pastoral Social y de los Trabajadores	amoro@iglesia.cl
Hno. Jesús Pérez	Hermanos Maristas	jperez@maristas.cl
Verónica Monroy	Hogar de Cristo	vmonroy@hogardecristo.cl
P. Alberto Lorenzelli	Congregación Salesiana	schalt@salesiano.cl
Pablo Fuenzalida	Fundación Emmanuel	pablo@femm.cl
Lorenzo Figueroa	Pastoral Social, Caritas Chile	lfigueroa@episcopado.cl
P. Tomás Scherz	Vicaría para la Educación	tscherz@iglesia.cl
Cecilia	Conferencia de Religiosos y Religiosas de Chile - CONFERRE	ninosvulnerados@conferre.cl
Danilo Frias	REI red de educación ignaciana	dfrias@redignaciana.cl

Chili			
Nombre d'enfants et d'adolescents bénéficiaires de l'action (directe ou indirecte) de :			
Hogar de Cristo	1918 (enfants adolescents) et 4547(ed. fond.)	Tout le pays	Education fondamentale et divers programmes promotionnels et communautaires Programme d'intervention directe
Vicaría de la Pastoral Social y de los Trabajadores – Arzobispado de Santiago	20.000 filles et 3.000 jeunes	Región Metropolitana	
Caritas Chile	Difficile de quantifier. Tous les Diocèses (27) ont des institutions et des programmes en cours. En 2010 il y avait 110 institutions et 420 programmes. Ces chiffres varient d'année en année	Tout le pays	
Fundación Emmanuel	21.000	Región Metropolitana	
Vicaría para la Educación – Arzobispado de Santiago	28.000	Región Metropolitana	Centres d'éducation destinés à différents niveaux socioéconomiques
Hermanos de La Salle	7.000	3 régions	
Hermanos Maristas	16.000	6 régions	
TOTAL	Environ 101.465		